

III. Le présent mémoire a jusqu'ici traité des antécédents et de l'effort de guerre du groupe tchèque. Comme ce Comité se propose d'entendre des délibérations et d'obtenir des renseignements qui peuvent servir à former la ligne de conduite de l'immigration canadienne dans l'avenir, nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous est offerte d'ajouter nos idées aux opinions déjà exprimées.

Le récent arrêté en conseil qui permet maintenant d'admettre au Canada des parents proches de Canadiens a été accueilli avec profonde gratitude par les membres de l'Alliance nationale tchécoslovaque. Leur enthousiasme, toutefois, est mitigé par les doutes qui s'élèvent relativement à l'époque où ces parents pourront les rejoindre. Durant la guerre, les immigrants tchèques ont servi leur nouveau pays comme citoyens loyaux et laborieux. Cependant, l'amour d'un homme pour sa femme et ses enfants peut l'influencer plus que son nouvel attachement et ses perspectives économiques. Selon notre calcul, la moitié de nos immigrants sont mariés mais leurs familles sont encore en Tchécoslovaquie. Plusieurs de ces maris sont venus au Canada au cours des dernières années 1920, avec l'intention de faire venir leurs familles dès qu'ils se seraient établis ici. Les années de crise ont retardé l'accomplissement de cet espoir et plus tard, quand ils eurent obtenu le travail et les moyens de faire vivre leurs familles, la guerre a tranché complètement les communications avec ces personnes chères. La guerre est finie depuis un an mais ils sont encore séparés de leurs familles et ils ont peu d'espoir que leur situation s'améliore d'ici un an. Les compagnies de transport maritime n'ont même pas commencé d'accepter à transporter au Canada des passagers dont le voyage a été payé d'avance. Bien qu'il soit logique et équitable que les premiers privilèges soient accordés aux personnes à la charge des membres de l'armée canadienne, il est cependant vrai que le Canada pourrait perdre plusieurs citoyens de son plus récent groupe d'immigrants parce que l'on ne fait pas les mêmes efforts pour amener les personnes à leur charge qu'ils n'ont pas vues depuis quinze ans ou plus. Si l'on ne peut amener ces familles au Canada d'ici environ un an, il est possible que les maris et pères quittent le Canada pour les rejoindre.

En conséquence, notre première demande est que l'on prenne des mesures d'urgence en vue de réunir ces familles. Nous suggérons que l'on accorde à ces familles la priorité du transport immédiatement après les familles des membres de l'armée canadienne. Il serait même recommandable de mettre aussi vite que possible les facilités de transport de l'armée à la disposition de ces immigrants. Comme première mesure, des agents canadiens d'immigration devraient être postés immédiatement dans des cités d'accès facile sur le continent, comme à Prague.

Notre seconde demande est de permettre à un plus grand nombre de parents l'entrée au Canada, dès que les facilités de transport le permettront, afin que n'importe quel Canadien puisse faire venir l'un quelconque de ses parents ou amis, mariés ou célibataires, possédant un passeport tchécoslovaque valide, pourvu qu'il puisse fournir un foyer aux nouveaux-venus. Quel meilleur choix et quelle meilleure méthode pourrait-on trouver, et quelle meilleure directive vers un traitement humanitaire que l'usage de la maxime: charité bien ordonnée commence par soi-même? Ceux qui ont déjà aidé à l'établissement du régime économique d'exportation canadienne voudraient y faire participer leurs parents et leurs amis. En ce faisant, ils utiliseraient leurs économies du temps de guerre et fourniraient un marché domestique aux industries canadiennes.

L'espoir d'amener de Tchécoslovaquie au Canada des immigrants autres que parents et amis, n'est pas très brillant. La Tchécoslovaquie, comme tous les autres pays dévastés par la guerre, doit surmonter une crise très aiguë de main-d'œuvre ainsi qu'une pénurie de fonds étrangers requis par ceux qui veulent immigrer.